

Zeitschrift: Femmes suisses et le Mouvement féministe : organe officiel des informations de l'Alliance de Sociétés Féminines Suisses

Herausgeber: Alliance de Sociétés Féminines Suisses

Band: 68 (1980)

Heft: [12]

Artikel: Jura

Autor: A.-M.S.

DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-276237>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 18.02.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Fribourg

Les enfants maltraités

Qu'en est-il dans notre canton ?

Tel était le thème du forum organisé le 30 octobre dernier à Fribourg par le Centre de liaison des associations féminines fribourgeoises. Trois orateurs se partageaient la parole.

Le Dr Renevey traita d'abord de l'aspect médical. Nous avons retenu de son exposé les faits suivants : le problème touche *toutes* les classes sociales ; les enfants à risques sont les enfants non désirés et les enfants à caractère difficile ; les parents à risques quant à eux sont les parents très jeunes, ceux qui ont des problèmes sociaux, et les mères célibataires.

Mlle Rotzetter, de l'Office des mineurs, releva au point de vue juridique les lacunes de la législation pour la protection des enfants en bas âge et le manque de surveillance des enfants placés. Elle prôna une prise en charge pluridisciplinaire des familles (médico-psycho-sociale) ainsi qu'un renforcement des équipements (crèches, services de puériculture) et des équipes d'assistants sociaux.

M. Dessibourg parla enfin des enfants d'âge scolaire maltraités en classe ou par leurs parents, et des devoirs des maîtres.

Tous les orateurs s'accordèrent pour dire que, si le problème existe dans le canton de Fribourg, il ne semble pas être plus crucial ici qu'ailleurs.

Du débat qui suivit, il ressortit que les remèdes les plus efficaces seraient « l'éducation » des parents, l'entraide des parents, l'ouverture de services de puériculture.

Avec l'installation de « La main tendue » l'année prochaine à Fribourg, un pas en avant sera fait. Espérons qu'il ébranle l'inertie !

Juliette Barras

Genève

Un institut pour la paix

11 novembre 1980. Le jour de l'armistice est dignement fêté à Genève : on y fonde le premier institut suisse de recherches pour la paix, le GIPRI, présidé par M. Roy Preiswerk, qui a pour vice-présidente Mme Monique Bauer-Lagier. La salle prévue pour cette manifestation, dans la nouvelle université genevoise, était pleine à craquer. Les gens ont écouté avec intérêt l'exposé de Denis de Rougement sur la nouvelle attitude que l'on se doit de prendre face à la guerre. Guerre dont l'enjeu ne peut désormais être que la domination totale de l'univers. C'est pourquoi le peuple doit être informé pour se réveiller... Imaginer la guerre de demain, c'est déjà œuvrer pour la paix, a-t-il conclu avant de céder la parole à Frank Barnaby. Celui-ci est lui-même directeur de l'Institut de recherches pour la paix de Stockholm. Il a insisté aussi sur le rôle du public pour faire pression sur les gouvernements afin que cesse l'emprise grandissante des objectifs militaires dans les sciences et la technologie d'aujourd'hui. Un dessin animé intitulé *Boom!* a suivi, montrant à merveille le processus d'escalade de l'armement... jusqu'à ce que le casque d'un garde endormi tombe malencontreusement sur le bouton fatal.

M. Johan Galtung, fondateur de la Chaire de recherches sur la paix et les conflits à l'Université d'Oslo, a parlé ensuite des différents instituts (dans 31 pays !) qui, chacun à leur manière, travaillent pour la paix, et a expliqué en quoi la Suisse était « prédisposée » à accueillir elle aussi un tel institut.

Quiconque peut adhérer au GIPRI à titre de membre ordinaire (Fr. 100.- par an) ou de soutien (Fr. 100.- par mois). Les demandes d'admission sont à adresser à GIPRI, 41, rue de Zurich, 1201 Genève.

C. C.

Au centre de liaison

Le 13 novembre avait lieu la réunion des délégués du Centre de liaison genevois, sous la présidence de Mme Chambordon. En première partie, après diverses annonces de la présidente, Mme Aymone de Rougement, présidente de la Fédération romande des consommatrices, nous a parlé du prochain (et premier) Salon du consommateur, qui se déroulera en mai 81 à Genève. Puis Mme Martine Grandjean nous a rapidement présenté les buts de la communauté d'action (in) qui s'est donnée pour tâche de tout mettre en œuvre pour que soit accepté en juin 1981 le principe de l'égalité des droits entre hommes et femmes dans la Constitution.

Le thème de la soirée était la Conférence internationale qui s'est tenue cet été à Copenhague. Le Centre de liaison avait fait appel à trois rédactrices de « Femmes Suisses » pour donner leurs impressions sur cette conférence de la mi-décennie de la femme. Perle Bugnion-Secretan a d'abord expliqué les buts de la Conférence des Nations Unies, dite conférence « officielle » par opposition à la conférence non-gouvernementale qui se déroulait parallèlement, appelée le Forum. Avec elle, on a pu suivre la délégation suisse, dirigée par Madame l'ambassadrice Françoise Pometta, et comprendre les positions qu'a pris notre pays sur les différentes questions qui ont été débattues. Bernadette von der Weid a évoqué ensuite différents aspects du Forum, ses contrastes, ses côtés cocasses, mais aussi les contacts qui s'y créaient, la remarquable qualité de certains séminaires, la difficulté aussi de se comprendre entre femmes de pays et de conditions de vie différents. Enfin, Corinne Chaponnière a exposé ce qu'elle avait perçu à Copenhague comme un nouveau féminisme, à travers les sujets abordés et les attitudes des participantes. Ce n'est qu'après de nombreuses questions aux oratrices que s'est terminée la réunion.

Jura

La première femme maire

Les élections communales n'ont pas encore eu lieu dans l'ensemble du canton au moment où nous mettons sous presse. Toutefois, les listes électorales sont déposées et là où un(e) seul(e) candidat(e) se présente, il y a élection tacite. C'est le cas de la petite commune de Bressaucourt, en Ajoie, qui voit Mme Janine Leschot (PLR) devenir maire de son village. Mme Leschot était secrétaire communale ; elle est donc bien préparée à ses nouvelles fonctions. Une femme, Mme Eliane Gerber (PLR) prend la relève au secrétariat. Bressaucourt compte donc deux femmes aux commandes des affaires publiques. Il faut relever que Mme Leschot est la première femme maire du Jura.

Une campagne au féminin

On doit à l'impulsion du Bureau de la condition féminine une campagne électorale intensive en faveur des femmes. Trois conférencières, Mmes Josi Meier (PDC), conseillère nationale, Monique Bauer-Lagier (PL), conseillère aux Etats, Amélia Christinat (PS), conseillère nationale ont parlé aux femmes (et à quelques hommes) de Saignelégier, Porrentruy et Delémont. Les auditoires furent assez fournis mais en général de personnes convaincues. On observe que le public qu'on aimerait toucher ne se déplace pas.

En guise d'introduction aux conférences, Mlle Marie-Josèphe Lachat présenta la démarche du BCF. En substance, elle dit qu'on aurait pu choisir une loi qui ferait obligation de voir un nombre déterminé de femmes au sein des autorités. Le BCF préférerait une autre voie, à savoir susciter la réflexion et l'action parmi la population, ce qui devrait aboutir à changer les mentalités. Cette action a été jugée meilleure que l'obligation et le contrôle administratif concernant le quota d'éluës.

De nombreux débats ont eu lieu dans chaque région avec des parlementaires jurassiennes et des conseillères communales. Toutes ces rencontres nous ont paru être un excellent moyen de sensibiliser les hommes et les femmes.

A.-M. S.

Elections - Nominations

Mlle Gabrielle Moix

(VS)

Seule femme à avoir reçu une distinction lors du Dies Academicus de l'Université de Fribourg. La distinction couronnait le meilleur mémoire de licence écrit au cours des deux années précédentes.

Mme Dorly Engel

(NE)

a été nommée — fait peu courant pour une femme ! — présidente cantonale des secrétaires de Syndicats d'élevage bovin neuchâtelois. Nous la félicitons de cette nomination, et remercions les lectrices neuchâteloises qui nous en ont fait part.